

Plus de 124 000 € investis par Le Grand Narbonne pour la création d'une voie de circulation douce à Leucate

Depuis sa création en 2003, l'agglomération du Grand Narbonne est engagée pour favoriser la mobilité douce sur le territoire communautaire. Cela passe notamment par l'aménagement progressif de nombreuses voies de circulation pour les cyclistes. Le premier chantier de l'année 2019 a débuté en janvier afin de créer une piste supplémentaire à Leucate, sur l'avenue Jean Jaurès, qui raccordera la voie douce de Leucate village à Leucate plage. Cette liaison représente un investissement de plus de 124 000 €, avec des subventions du département de l'Aude, de la région Occitanie et de l'État.

Une voie sécurisée à double-sens de 3 mètres de large sera ainsi aménagée sur 280 mètres linéaires, avec la création d'un revêtement en enrobé ainsi qu'une protection complète par une bordure de séparation avec la voirie et la pose d'une barrière en bois. **La fin des travaux est prévue en mai 2019.**

Ces travaux s'intègrent dans le programme général de l'Euro Vélo 8, ou « Véloroute de la Méditerranée » : un projet d'itinéraire de longue distance, balisé et sécurisé pour les cyclistes, permettant le développement du tourisme et de l'éco-mobilité. Dans le cadre de ce projet destiné à aménager 70 000 kilomètres de véloroutes en Europe, l'itinéraire Euro Vélo 8 reliera Cadix en Espagne, à Chypre en traversant onze pays du bassin méditerranéen. En France, l'itinéraire s'étend sur 700 kilomètres en bordure de la Méditerranée. **À ce jour, et depuis le début des aménagements par la communauté d'agglomération en 2003, le territoire du Grand Narbonne dispose de plus de 82 km de voies cyclables.** D'autres chantiers d'aménagement devraient être menés en 2019.